

Communiqué de presse

Berne, le 14 avril 2025

Une enquête des douanes américaines le montre : l'économie d'exportation bernoise a beaucoup à perdre

Les droits de douane américains frappent durement les exportations bernoises. 43 % des entreprises déclarent être fortement ou très fortement touchées. Les conséquences des droits de douane sont particulièrement perceptibles dans les secteurs de la construction mécanique, de la mobilité électrique, des technologies médicales ainsi que de l'horlogerie et de l'automobile. Les exportations directes et les livraisons de pièces détachées vers les États-Unis sont les plus touchées. Seules quelques entreprises ont pris des mesures à court terme. Comme les exportations vers l'Allemagne sont également en baisse depuis un certain temps dans certaines branches, cela signifie un affaiblissement supplémentaire pour de nombreuses entreprises. Les deux principaux marchés sont simultanément sous pression, ce qui accroît l'incertitude économique et complique considérablement la planification stratégique.

120 entreprises ont participé à l'enquête menée par l'UCI Canton de Berne entre le 8 et le 13 avril 2025. «Notre objectif était d'obtenir une première évaluation des entrepreneurs du canton de Berne», déclare le directeur Henrik Schoop, avant d'ajouter: «Ce n'est que si nous savons ce qui préoccupe les entreprises que nous pouvons réagir en tant qu'association et soutenir au mieux nos membres par nos conseils et nos actions.»

Les nouveaux droits de douane américains sur les produits industriels suisses ont un impact. Alors que beaucoup ne sont que peu touchés, certaines entreprises ayant une part importante d'exportations vers les États-Unis signalent des restrictions évidentes, notamment en ce qui concerne les livraisons de pièces détachées et les exportations directes. De nombreuses entreprises attendent actuellement. Seules quelques entreprises ont pris des mesures à court terme, parmi lesquelles : *des négociations avec des clients américains* (citées 26 fois), *des ajustements de prix* (cités 23 fois) et *des gains d'efficacité* (cités 15 fois). Cela s'explique par la politique erratique du gouvernement américain, comme par exemple le report de la deuxième augmentation des droits de douane. Pour la planification à moyen terme, certaines entreprises envisagent d'investir sur le marché américain. Les petites entreprises se tournent à nouveau vers la conquête de nouveaux marchés d'exportation.

Exigences envers les associations et les politiques

Dans cette situation confuse, les entreprises bernoises réclament des informations claires et compréhensibles. «En tant que Chambre de commerce, je considère qu'il est de notre devoir de continuer à agir, en collaboration avec le canton de Berne, pour soutenir nos membres dans cette situation difficile», déclare M. Schoop. L'UCI Canton de Berne est en contact étroit avec economiesuisse, l'organisation faîtière nationale de l'économie.

Le deuxième ensemble de revendications concerne la politique. L'enquête montre que la négociation de nouveaux accords de libre-échange est également demandée, ainsi que l'amélioration des conditions-cadres dans le canton de Berne afin d'amortir les droits de douane et d'être prêt pour l'avenir. «Avant même le différend douanier, l'UCI Canton de Berne a présenté son programme prioritaire 2025-2028. Il contient de nombreuses mesures judicieuses et réalisables pour libérer le potentiel bernois », déclare

Daniel Arn, président de l'UCI. L'UCI demande par exemple une baisse des impôts pour les personnes morales et physiques ainsi qu'une réduction de la bureaucratie. « Nous ne pouvons pas influencer la politique mondiale, mais nous pouvons faire nos devoirs dans notre propre canton », précise Daniel Arn.

Informations complémentaires :

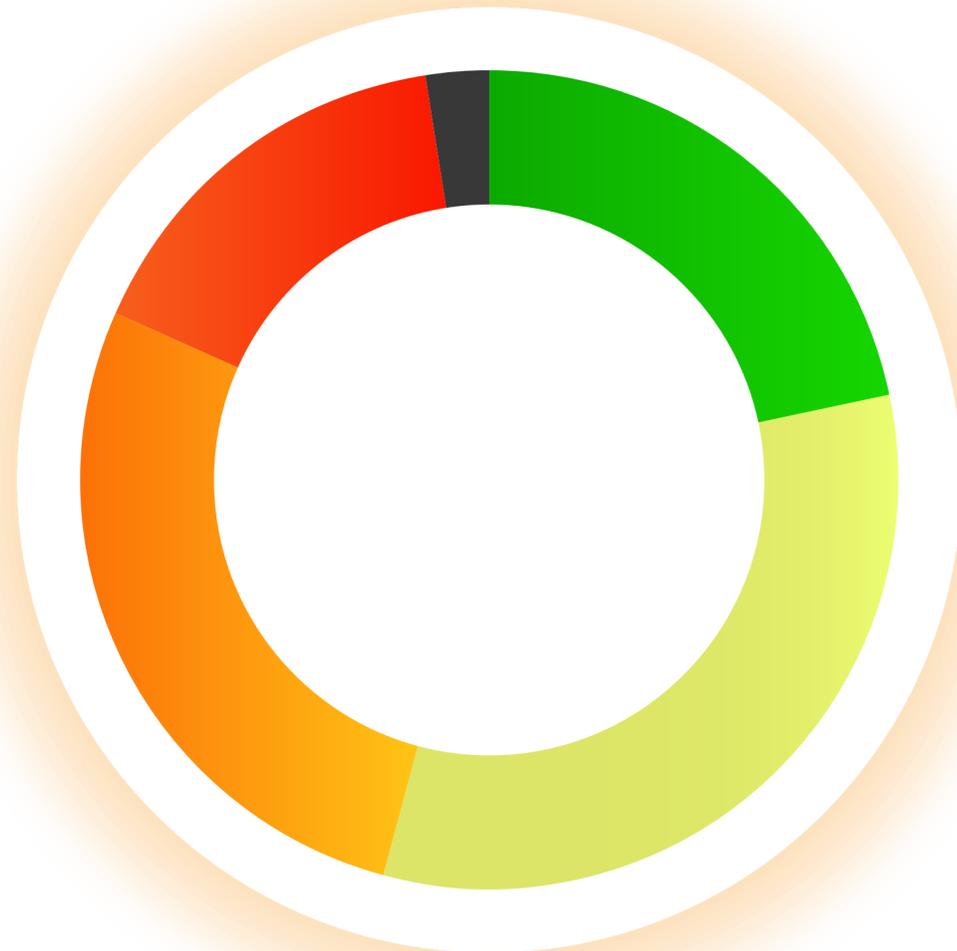
Daniel Arn, Président de l'UCI du Canton de Berne, 079 330 31 75

Jasmin Waldvogel, directrice adjointe de l'UCI Canton de Berne, 079 224 62 39



**Résultats du mini-sondage réalisé du 8 au 13 avril 2025 sur les conséquences
des droits de douane américains sur l'économie bernoise**

Dans quelle mesure votre organisation est-elle négativement affectée par les droits de douane américains de 31 % sur les exportations suisses ?



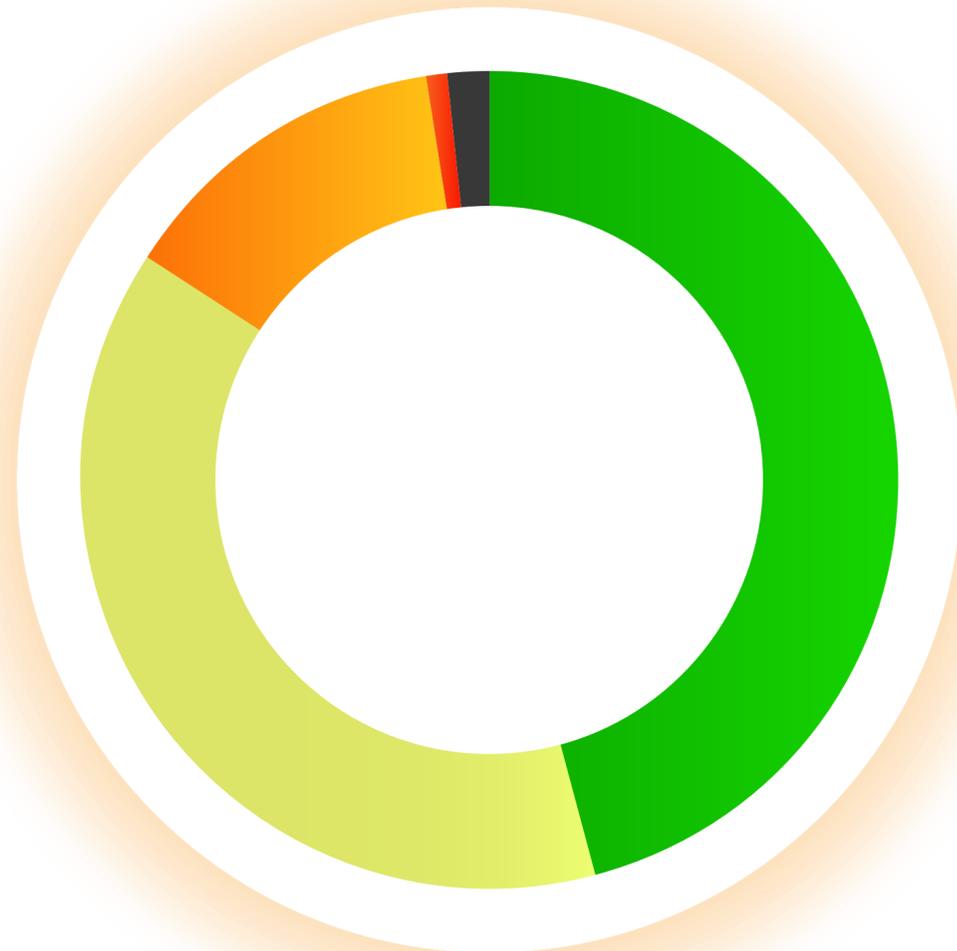
- 22 % Pas du tout affecté négativement
- 32 % Peu affectés négativement
- 27 % Fortement affecté
- 16 % Très fortement affecté
- 3 % Pas de réponse

n= 120

De quelle manière votre organisation est-elle négativement affectée par les droits de douane américains sur les exportations suisses ? (Liste des réponses multiples)

- La compétitivité aux États-Unis est en perte de vitesse
- Perte de chiffre d'affaires importante
- Les conséquences exactes ne sont pas encore connues
- Une insécurité perceptible chez nos clients
- Baisse des commandes

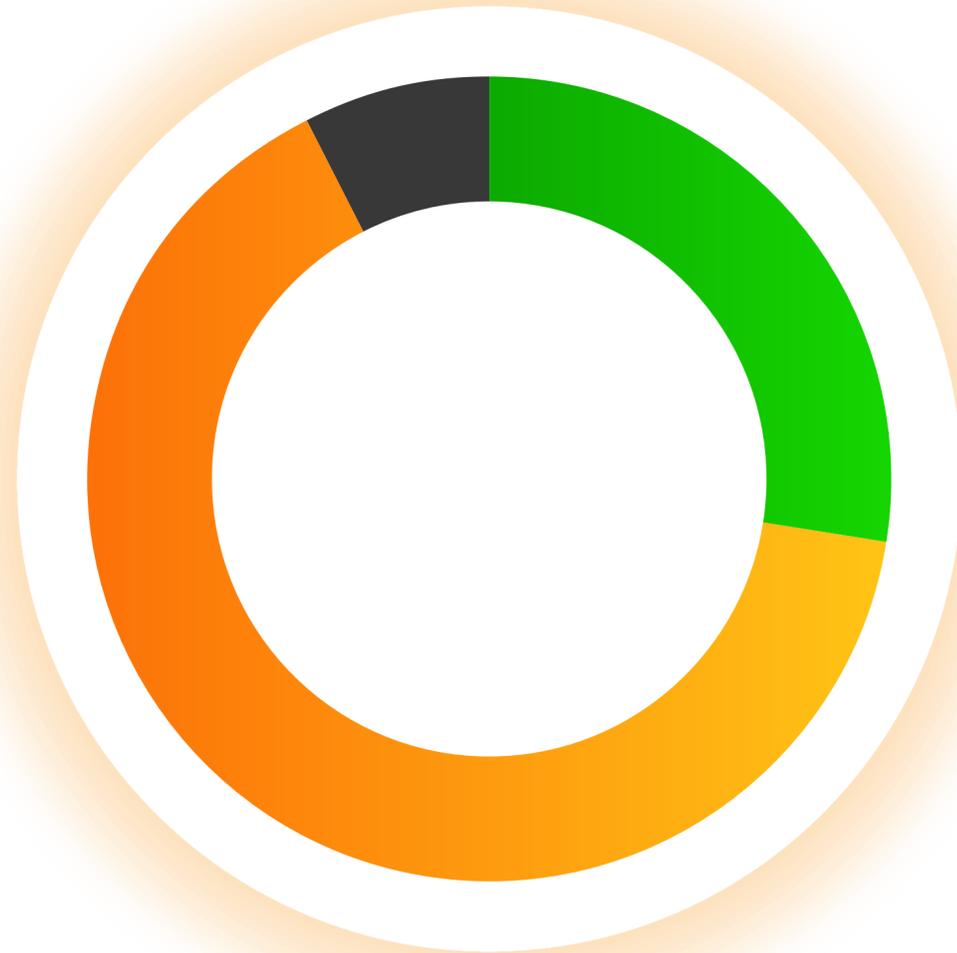
Quelle est la part des exportations vers les États-Unis dans votre production ?



- 46 % de part d'exportation 0 %
- 38 % de part d'exportation <25 %
- 13 % de part d'exportation 25-75 %
- 1 % de part d'exportation >75 %
- 2 % ne sait pas

n= 120

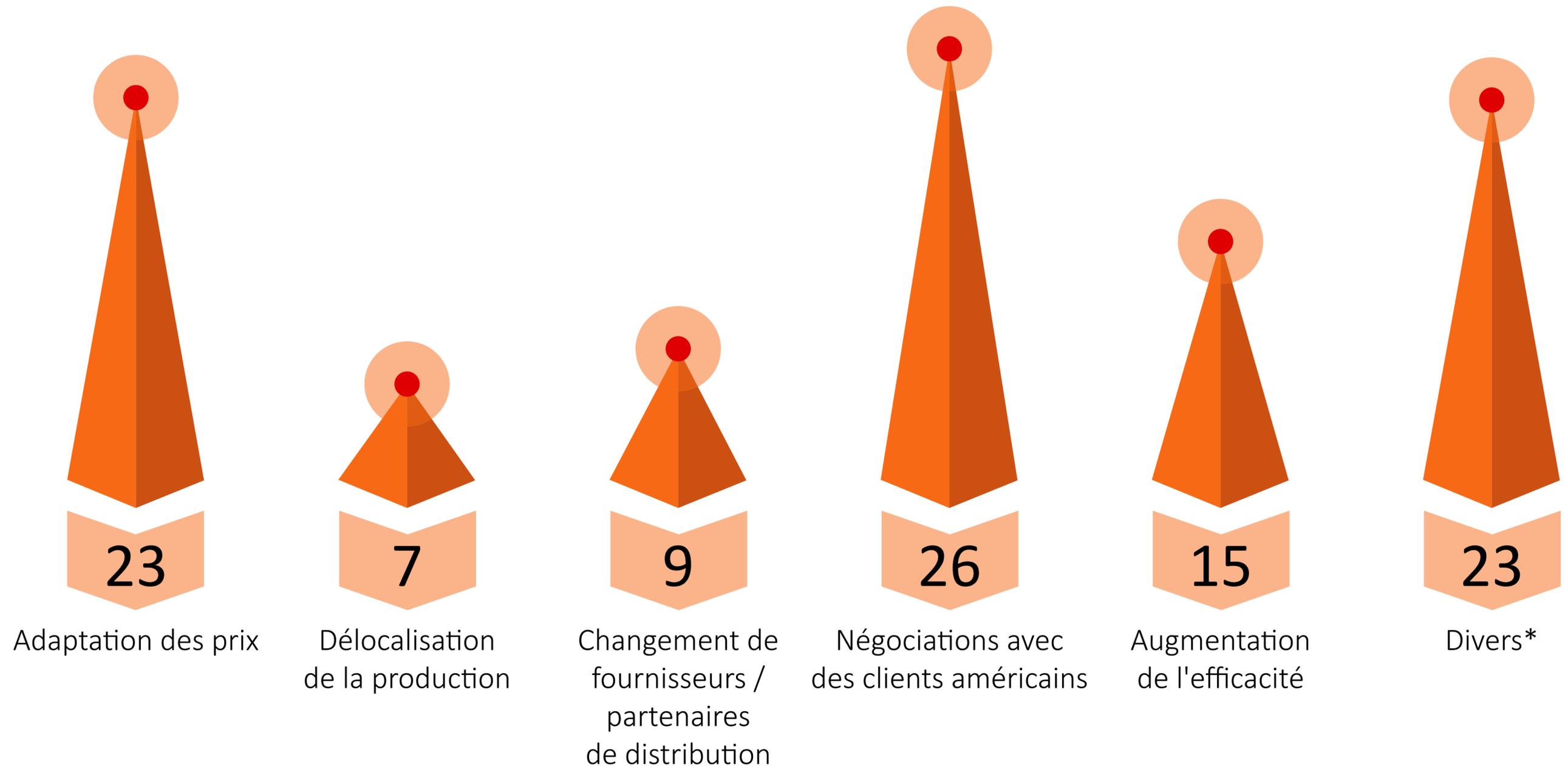
Votre organisation a-t-elle déjà envisagé ou mis en place des mesures pour atténuer l'impact des droits de douane américains de 31 % sur les exportations suisses à partir du 9 avril ?



- 28% Oui
- 65% Ne
- 7 % Pas de réponse

n= 120

Quelles mesures votre organisation a-t-elle envisagées ou mises en place pour atténuer l'impact des droits de douane américains ? (À court terme)

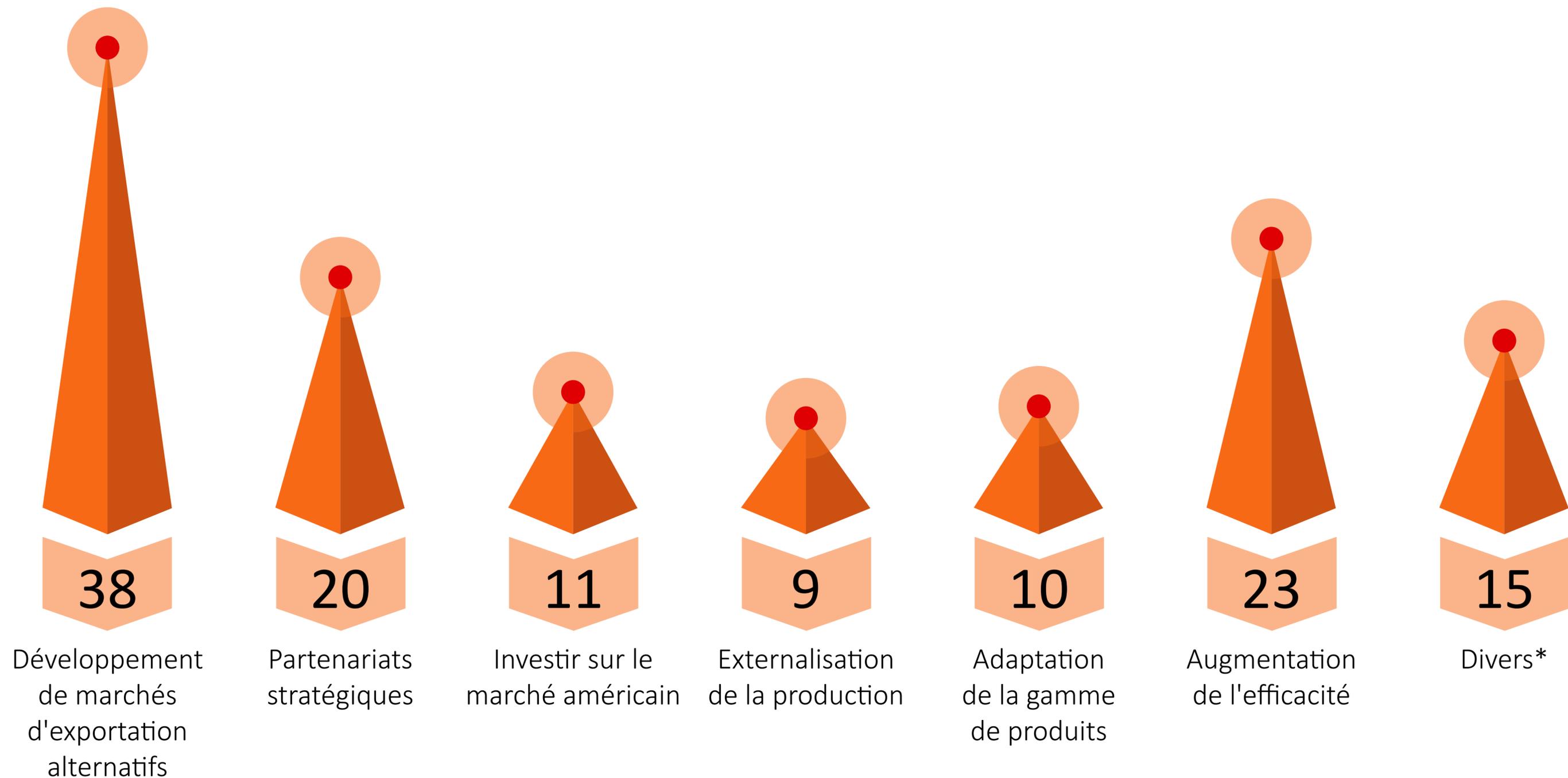


n= 120

*Mentions dans la catégorie «Divers»

- Arrêt des exportations / suspension des activités aux États-Unis
- Adaptation des salaires
- Travailler à renforcer d'autres marchés
- Communication avec les clients
- Nouvelle orientation chez les clients

Quelles mesures votre organisation a-t-elle envisagées ou mises en place pour atténuer l'impact des droits de douane américains ? (À moyen et long terme)

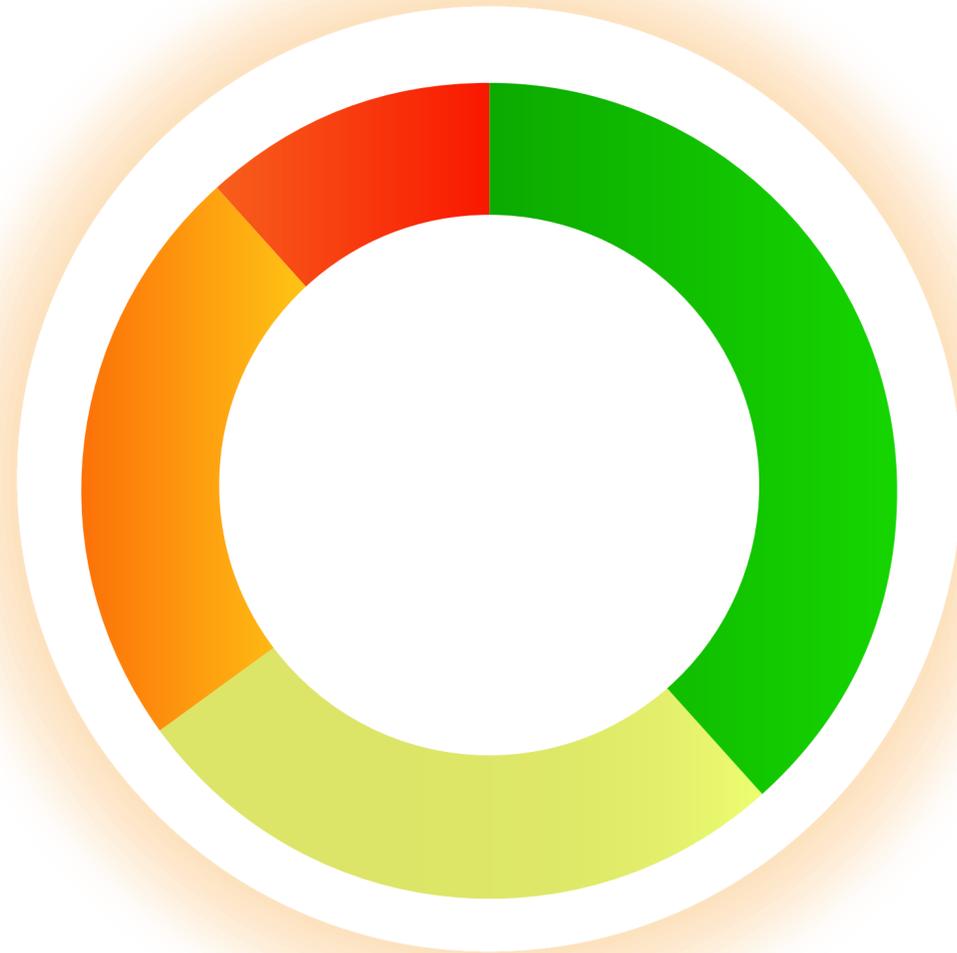


n= 120

*Mentions dans la catégorie «Divers»

- Développement de la production aux Etats-Unis
- Le marché américain est abandonné
- Réflexion sur l'adaptation de la gamme de produits
- Communication aux partenaires contractuels potentiels sur les coûts supplémentaires
- Chômage partiel / Suppression de postes

Nombre d'employés dans l'entreprise



- 38 % Employés 1-9
- 27 % Employés 10-49
- 23 % Employés 50-249
- 12 % Employés >250
- 0 % Pas de données

n= 120